

# Infos Agri-environnement



octobre 2011

## Agenda

- **25 octobre : Réunion de suivi des MAET** à la Maison du Parc (Saint-Amand-Les-Eaux) à 14 heures.
- **Novembre** : Dans le cadre des opérations de Reconquête de la Qualité de l'Eau (ORQUE) menées par la société Noréade, le bureau d'études Géonord organise des réunions publiques à Erchin, Wailers et Bruille-Saint-Amand pour vous proposer de réaliser **des diagnostics agricoles gratuits sur vos parcelles**. Par la suite, vous serez proposés des actions concrètes. Vous recevrez un courrier d'information à ce sujet.
- **Janvier : Journée bois énergie** : deuxième quinzaine de Janvier 2012.

Lychais  
Fleur de Coucou



Jury du concours  
des prairies fleuries



## ► Le retournement de prairies interdit

En commission agricole du 6 juin 2011, il a été rappelé par les services de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) que, en application de la Directive Nitrates, l'ensemble de la région Nord-Pas de Calais se trouve en Zone Vulnérable et qu'il est donc interdit de retourner les prairies de plus de 5 ans sauf dérogations suivantes :

- Vous bénéficiez d'une Aide à la Cessation d'Activité Laitière (ACAL)
- Vous êtes placé en redressement judiciaire ou bénéficiez d'un suivi dans le cadre de la procédure "agriculteurs en difficultés"
- Vous êtes nouvellement installé et le Projet de Développement de l'Exploitation (PDE) le justifie.

Ces dérogations s'appliquent si les prairies ne sont pas situées :

- sur des sols dont la pente est supérieure à 7%,
- en zone humide telle que définie par le code de l'environnement,
- dans les zones de périmètre de captage d'eau potable,

Et si elles ne sont pas engagées dans une Mesure Agri-Environnementale (MAE).

## ► Prairies fleuries naturelles : des atouts écologiques et agronomiques



6 agriculteurs de Scarpe-Escout ont participé au concours national des prairies fleuries organisé par la Fédération des Parcs naturels régionaux. Leurs prairies, situées à Marchiennes, Saint-Amand-Les-Eaux, Nivelles et Thivencelle ont été "observées" en juin par Bruno Osson (GNIS), Jean-Baptiste Duyck (Chambre d'agriculture de région), Bruno de Foucault (Conseil scientifique de l'Environnement), Jean Luc Vago (Société d'entomologie du Nord) et Jean-Marie Befve (apiculteur). Ce jury a décerné le premier prix à une prairie gérée par **Vincent Roussel** de Thivencelle : elle possède une flore diversifiée (environ 40 espèces) très intéressante d'un point de vue écologique mais également d'un point de vue agronomique du fait de l'abondance de graminées productives (Ray gras anglais, fétuque rouge, dactyle) et de légumineuses (trèfle, vesce, lotier). Cette prairie abrite également de nombreuses espèces d'insectes (abeilles, bourdons, papillons, criquets, ...) et sert d'abri ou de zone de chasse aux oiseaux. Une mention spéciale a également été décernée pour la qualité écologique des parcelles de **François Fontenier** et de **Guy Legrain**. **Contact : Matthieu FRANQUIN.**

## ► MAET : 43 dossiers et plus de 500 000 euros

En 2011, vous êtes 13 exploitants agricoles à avoir contractualisé des Mesures agri-environnementales territorialisées (MAET) mises en place par l'État et adaptées aux réalités du territoire du Parc Scarpe-Escout. Sont soutenus sur 5 ans la gestion de 205 ha de prairies (fauche tardive, limitation de la fertilisation azotée), ainsi que l'entretien de 321 saules têtards, 1,2 km de haies et 1 mare. Le montant total de l'aide s'élève à 144 622 € sur 5 ans, soit environ une aide par agriculteur de 11 124 €.

Ces contrats signés en 2011 pour 5 ans



s'ajoutent aux 30 dossiers engagés depuis 2007 qui pour leur part concernent :

- 835 ha de prairies en gestion extensive dont 140 ha avec retard de fauche/pâturage,
- 50 ha de prairies sans fertilisation en zone NATURA 2000 (soit environ 32% des prairies en N2000),
- la taille et l'entretien de 967 saules têtards. Entre 2007 et 2011, ces 43 contrats ont reçu une aide de 525 000 €.

**Si vous êtes intéressé par ce type de dossiers, le Parc peut vous accompagner. Contactez Aurore DIREZ ou Matthieu FRANQUIN.**



Parc naturel régional  
Scarpe - Escout

## Il s'installe prochainement



**Bertrand Huart**

Depuis un an, Bertrand Huart prépare son installation, avec son père, en Gaec. Son projet ? Créer un poulailler "ou plutôt un atelier de poules pondeuses dans le langage technocratique européen". "Comme le poulailler sera en agriculture biologique, mon père a converti 6 hectares de ses prairies en agriculture biologique pour y épandre une partie des fientes, le reste partant chez un exploitant bio de Condé-sur-Escaut". Quant à l'alimentation, elle sera forcément bio et viendra d'une grande société installée à Doullens en Picardie "parce qu'aujourd'hui, dans le Nord, il n'y a pas suffisamment de productions en céréales pour élevages biologiques". Les premières poules pondeuses arriveront en janvier. Pour Bertrand (et ses parents), c'est l'aboutissement de démarches compliquées et lourdes en investissements. C'est aussi la volonté de "démocratiser le bio" en produisant un œuf qui sera vendu dans les grandes surfaces et peut-être - autre projet - dans la restauration collective.

**pour tout contact :**

Parc naturel régional  
Scarpe-Escaut  
357, rue Notre Dame d'Amour  
59230 Saint-Amand-les-eaux  
03 27 19 19 70  
[contact@pnr-scarpe-escaut.fr](mailto:contact@pnr-scarpe-escaut.fr)  
[www.pnr-scarpe-escaut.fr](http://www.pnr-scarpe-escaut.fr)

## ► "Fins gourmets"

Cette année, l'opération "Fins gourmets" organisée par le Parc naturel des Plaines de l'Escaut en Belgique a été étendue à Scarpe-Escaut. Les produits d'artisans, d'agriculteurs et de traiteurs ont été évalués par des restaurateurs, des consommateurs, des enseignants et élèves d'hôtellerie et des journalistes. L'originalité, le goût, la présentation mais surtout l'origine locale des ingrédients constituent des critères de notation. Le premier prix (Saufe d'Or) a été remis à la **boucherie Simon Marie**, boucher à Flines-les-Râches. **Brigitte Mieyeville**, responsable d'une table d'hôte à Hergnies et **Jean Jacques Pilliod**, traiteur à Millonfosse ont reçu le Saufe d'argent. **Contact : Simon HALLEZ**

## ► Espaces naturels sensibles

Deux représentants du Département ont présenté la politique départementale des **Espaces naturels sensibles (ENS) en commission agricole du 13 septembre**. Ils rappellent que la surface des ENS dans le Nord est de 2468 hectares dont 23 % (577 hectares) se trouvent dans les communes du Parc naturel régional. La part des espaces agricoles dans ces ENS est de 7% en Scarpe-Escaut, comme dans le reste du Département du Nord. Les prochaines préemptions en zones agricoles seront par ailleurs plus faibles en Scarpe-Escaut que dans le reste du Nord. Le Parc organisera une réunion spécifique des agriculteurs relais avec les services ENS du Département. N'hésitez pas pas à faire remonter vos questions.



**contact : Christelle PARMENTIER**

## ► Gestion du site de l'Étang du vignoble à Valenciennes

La ville de Valenciennes lance un appel aux éleveurs ! Certains sites (notamment autour de l'étang du Vignoble et de l'Ecluse des repentis) ont été entretenus l'année dernière par des chèvres. La ville de Valenciennes souhaite renouveler en 2012 ce type de démarche mais en travaillant avec un éleveur local ! (mouton, chevaux, etc.)

**Si vous êtes intéressé, contactez Aurore DIREZ**

## ► Herbe : 35 éleveurs mobilisés

En 2011, le groupe de travail transfrontalier "Herbe", composé de 35 éleveurs français et belges a été constitué. Plusieurs visites ont été organisées et ont rencontré un franc succès auprès des éleveurs : **diagnostic de prairies, reconnaissances botaniques, autonomie en protéines, aménagements parcellaires ou encore gestion du pâturage**. D'autres temps forts seront organisés au cours de l'année pour répondre aux attentes des éleveurs du parc naturel régional français et du parc naturel wallon. Par ailleurs, une visite d'un élevage laitier en conversion en agriculture biologique à Bouchain a permis de montrer que les objectifs du groupe "Herbe" et ceux de ces agriculteurs bio sont assez proches.

**Pour en savoir plus, contactez Simon HALLEZ**

